



Colis non reçu marchand ne veut rien savoir..

Par **EdwardT**, le **20/12/2022 à 23:57**

Bonjour, j'ai récemment passé commande sur un site pour une valeur totale de 50 €, le colis mon été annoncé livré quand j'étais au travail et à mon retour rien... j'ai contacté la poste qui après investigation a dit que j'étais la deuxième personne de mon immeuble à avoir eu le problème en 2 jours sachant que nous vivons dans une résidence privée avec plusieurs portes de sécurité... la personne de la poste m'a dit que leur livreur a bien déposé le colis dans la boîte aux lettres mais en ce moment (période de Noël) les livreurs amazon ayant aussi la clé pour ouvrir la façade des boîtes aux lettres se servent lors de leur livraison dans les boîtes aux lettres plaines... et que depuis le début du mois il y a eu 178 plaintes pour cela... le problème c'est que le site marchand ne veut rien savoir et ne veut pas m'aider en me disant que je n'ai pas payé pour l'assurance en cas de colis perdu ou endommagé et ne veut pas me rembourser ou m'envoyer à nouveau le produit... ma question est la suivante : est-ce que le code L221-15 (le professionnel est responsable de plein droit à l'égard du consommateur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance) est-ce que le site a le droit de se dédouaner du fait qu'ils proposent une assurance ? et ne sont donc plus responsables si je ne reçois rien ?

Merci.

Cordialement, Édouard.

Par **Lag0**, le **21/12/2022 à 07:07**

Bonjour,

Le problème dans votre cas, c'est que la Poste certifie que le colis a bien été déposé dans votre boîte à lettre, donc le vendeur a bien rempli ses obligations de délivrance.

Par **BrunoDeprais**, le **21/12/2022 à 12:45**

Bonjour, rn rn
Simplement pour info, un livreur amazon n'a pas le droit de détenir ce type de clé.